

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 31 novembre 2016

(Convocation du 28 novembre 2016)

Procès-verbal de séance

Etaient présents : Dominique BROCAS, Pascal FAIDEAU, Bernard BAUDINIÈRE, Odile ROCHARD, Olivier JENNEQUIN, Vincent MARTIN, Danielle LAVAU, Véronique RIQUIN, Philippe PLAT, Valérie RIOUX, Bernard CAILLON, Jean Claude ROCHER, Patrice DEMUTH.

Etaient excusés : Jacky SURREAU, pouvoir donné à Patrice DEMUTH,
Sophie RUCHE pouvoir donné à Vincent MARTIN.

Secrétaire de séance : Pascal FAIDEAU

Quorum atteint. Les votes portent sur 15 voix.

Il y a de public.

Approbation du procès verbal du dernier conseil municipal : Pascal FAIDEAU fait remarqué qu'au paragraphe 6, il faudrait mieux noter 5000€/ans au lieu de 5000€ et au paragraphe situation financière, remplacer le terme prétention par présentation.

Début de la séance à 20h03

Délibération n° 1 Renouvellement contrat CNP (Caisse Nationale de Prévoyance)

L'adhésion à la CNP permet à la collectivité, lorsque celle-ci a un collaborateur salarié en absence pour maladie, d'être remboursée de son salaire au bout de quinze jours d'absence dans l'année. Le Conseil municipal décide le renouvellement de l'adhésion pour 2017.

Vote du conseil : adopté à l'unanimité

Délibération n° 2 Tarifs municipaux 2017

Photocopies :

A compter du 1^{er} janvier 2017, le Conseil municipal décide, au vu de la complexité des écritures comptables pour l'encaissement des recettes de ce type d'opération, de proposer la gratuité des copies réalisées à la mairie. La personne habilitée pourra néanmoins refuser la réalisation d'une photocopie si celle-ci relève de la compétence d'un professionnel de l'imprimerie (en raison de son volume notamment).

Concessions des tombes et du columbarium (au nouveau cimetière)

	30 ans	50 ans
Concession 1 ou 2 places	70 €	115 €
Concession 3 ou 4 places	140 €	230 €
Columbarium	520 €	730 €

Tarif de location des salles communales

La période d'**été** est fixée du 16 mai 2017 au 15 octobre 2017 inclus

La période d'**hiver** est fixée du 16 octobre 2017 au 15 Mai 2017 inclus

<u>Salle Sonia Delaunay</u> (seule)	Habitants de Liniers		Hors commune	
	Eté	Hiver	Eté	Hiver
Journée en semaine (du lundi au jeudi)	60,00 €	80,00 €	100,00 €	130,00 €
Week-end (vendredi-samedi- dimanche)	150,00 €	180,00 €	200,00 €	250,00 €
Attestation RC«réunion privée» Caution	Obligatoire 250,00 €			

<u>Salle des Linarois</u> (seule)	Habitants de Liniers		Hors commune	
	Eté	Hiver	Eté	Hiver
Journée en semaine (du lundi au Jeudi)	40,00 €	50,00 €	80,00 €	100,00 €
Week-end (vendredi-samedi- dimanche)	90,00 €	110,00 €	150,00 €	200,00 €
Attestation RC«réunion privée» Caution	Obligatoire 250,00 €			

Les deux salles	Habitants de Liniers		Hors commune	
	Eté	Hiver	Eté	Hiver
Journée en semaine (du lundi au Jeudi)	80,00 €	100,00 €	150,00 €	180,00 €
Week-end (vendredi-samedi- dimanche)	200,00 €	230,00 €	250,00 €	300,00 €
Attestation RC«réunion privée» Caution	Obligatoire 250,00 €			

Location de la sono : 50 € par location.

Vote du conseil : adopté à l'unanimité

Délibération n° 3 Abattage des cyprès situés devant la mairie_

Le Conseil municipal, ayant constaté avec l'aide des techniciens municipaux un dépérissement important en hauteur de ces deux arbres, décide qu'il sera procédé, pour des raisons de sécurité évidentes (risque de chute sur la chaussée) et pour des raisons sanitaires (risque de contamination d'autres arbres à proximité),à leur abattage. Dès que la saison le permettra il sera alors procédé à leur remplacement par une végétation moins envahissante (soit par un massif fleuri soit par d'autres arbres plus résistants et plus adaptés).

Vote du conseil : adopté à l'unanimité

Délibération n° 4 Projet d'acquisition de chariots pour les praticables de la salle communale

Ce projet sera proposé au cours des débats d'orientation budgétaire.

Délibération n° 5 Mise en vente des marabouts

Le Conseil municipal décide la mise en vente des marabouts (type tente militaire). Ceux- ci seront proposés en lot (2 tentes complètes et une toile) au prix de 100 euros le lot. La mise en vente sera proposée sur le "bon coin". Les dimensions d'une toile sont : 5.20 m x 4.20 m

Vote du conseil : adopté à l'unanimité

Délibération n° 6 Désignation des conseillers communautaires au nouvel EPCI de Grand Poitiers

La loi NOTRe prévoit que pour les communes de moins de 1 00 habitants, les conseillers communautaires titulaires et suppléants sont désignés, s'ils ne s'y opposent pas, dans l'ordre du tableau. En conséquence, sont désignés conseillers communautaires pour la commune de LINIERS à l'EPCI de Grand Poitiers :

Titulaire : Dominique BROCAS

Suppléant : Pascal FAIDEAU

Vote du conseil : adopté à l'unanimité

Questions diverses

Date des festivités de Noël pour 2017

Le Conseil municipal décide que le goûter de Noël pour les enfants aura lieu le vendredi 08 décembre 2017.

Le Conseil municipal décide que le repas des Aînés organisé avec le CCAS aura lieu le samedi 09 décembre 2017.

Etat d'avancement du PLU

La CDPNAF a donné un avis favorable à notre projet de PLU. Celui-ci a cependant fait l'objet d'une remarque concernant les extensions des bâtiments agricoles qui sera prise en compte dans la rédaction définitive du document dont l'ensemble des pièces seront mis en accessibilité dans la salle des mariages.

Semaine d'activités pour les jeunes Linarois

La «semaine d'activités» pour les jeunes Linarois aura lieu, en 2017, sur des journées complètes du lundi 10 Juillet 2017 au 12 Juillet inclus. L'équipe municipale travaille d'ores et déjà sur les activités à proposer. La participation financière demandée aux parents sera de 30 euros par enfant au lieu de 25 euros en 2016.

Travaux sur le clocher de l'église Notre Dame de Liniers :

Les travaux de rénovation du clocher sont désormais terminés et les cloches ont été remontées le mardi 29 Novembre 2016. Un éclairage du clocher sera prochainement mis en place par les techniciens municipaux. M. le Maire précise que sur ce projet, la commune avait pris la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage et que les opérations se sont très bien déroulées.

Installation du nouveau panneau d'affichage

Un nouveau panneau d'affichage sera prochainement mis en place à proximité de l'église.

L'@du livre : premières constatations

Il est encore tôt pour tirer des conclusions sur le fonctionnement de la médiathèque. Une réflexion est en cours sur les possibilités d'ouvrir cet espace aux écoles (en périscolaire et en temps scolaire) Une rencontre entre la Directrice de l'école maternelle et des membres du Conseil municipal est prévue le 13 décembre 2016.

Point sur les finances :

La fin de l'année approche et la clôture de l'exercice comptable avec elle. Les dernières factures ne sont pas encore arrivées. Les finances de la commune pour 2016 sont conformes aux prévisions du budget voté en début d'année 2016.

Fin de la séance à 22h50